

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



2014 a constitué une année importante dans la dynamique des réformes initiées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects au service de la croissance économique et de la consolidation de l'Etat de Droit dans notre pays.

Ainsi et conformément à la volonté du législateur et aux orientations du Gouvernement, la Douane a renforcé et amplifié ses interventions dans le domaine de la lutte contre la contrebande et la contrefaçon et ce, en améliorant ses capacités d'analyse des risques et en développant davantage ses techniques d'intervention.

Une attention particulière a été accordée au traitement de la problématique des fourgons ainsi qu'à l'informatisation et la généralisation des déclarations en douane au niveau du poste frontalier de Guerguarate.

Les nouvelles prérogatives légales conférées à la Douane en matière de lutte contre la contrefaçon nous ont permis de réaliser un saut qualitatif en la matière avec la saisie de plus de 7,3 millions d'articles contre 3,3 millions en 2013 et 1,2 millions en 2012.

Les avancées dans le domaine du contrôle se sont faites de manière concomitante avec la poursuite des réformes en matière de simplification des procédures et de dématérialisation des circuits de dédouanement, avec pour objectif la baisse des coûts et la réduction des délais de dédouanement.

La conjugaison de nos efforts avec ceux de nos partenaires ont permis à notre pays de se hisser au 31ème rang mondial concernant l'indice relatif au commerce extérieur dans le rapport Doing Business, soit une progression de 50 places en cinq ans et le meilleur classement obtenu par notre pays par rapport aux dix indicateurs constitutifs de ce classement.

Les avancées réalisées par cette Administration et qui reposent sur la qualité et le professionnalisme de ses hommes et de ses femmes ont fait l'objet durant cette année d'une autre consécration à travers l'élection du Directeur Général de cette Administration à la tête du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes.

Cette élection qui témoigne de l'estime dont jouit notre pays sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, auprès de la communauté internationale, constitue également une reconnaissance par la famille douanière mondiale du rôle important joué par la douane marocaine et des progrès qu'elle a accomplis pour se hisser au niveau des meilleures pratiques douanières en conformité avec les orientations Gouvernementales.

Ces consécration, autant elles honorent cette Administration autant elles exigent de nous de redoubler d'efforts, pour être à la hauteur des enjeux et de la confiance placée en nous.

Dès lors, les douanières et les douaniers auront à cœur de ne ménager aucun effort pour être au rendez-vous des attentes et contribuer activement à la réalisation de l'ensemble de leurs missions.

Zouhair CHORFI
Directeur Général